



**COMMUNE DE SARREWERDEN**  
**Département du Bas-Rhin**  
**Arrondissement de Saverne**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU : 09 SEPTEMBRE 2024**

Nombre des conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 13  
Conseillers présents : 13  
Date de convocation : 02 Septembre 2024

Sous la présidence de	M. TAESCH Jean Joseph, Maire
Les Maires délégués	M. WEBER Sylvain - MUHLMANN Lucien
L'Adjoint	M. SCHNEIDER Francis
Les Conseillers	Mrs. ADAM Thierry -ADAM Christophe-BACH Arnaud - DILLENSCHNEIDER Stephan- GEIN Frédéric - LECOMTE Sylvie -PFAADT Jérôme — STOEBENER Célestine – RIEGER Frédérique
Absents excusés	
Absents avec procuration	

**ORDRE DU JOUR**

- 1° - Approbation du Conseil Municipal du 27 Juin 2024.  
2° - Financement Micro Crèche

**1° - Approbation du Conseil Municipal du 27 Juin 2024**

Le Maire donne lecture du Procès-Verbal du dernier Conseil Municipal en date du 27/06/2024.  
Le Conseil Municipal l'approuve et procède à sa signature.

**2° - Financement de la micro crèche**

Le Maire est autorisé à réaliser auprès de la Banque Crédit Mutuel un prêt relai (avance FCTVA et Subventions) de 240 000 € sur 2 ans.

Ce prêt relai sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

Prêt relais

Durée : 2 ans

Montant : 240.000,00 €

Taux : 3,80 %

Paiement des intérêts : Arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et dès remboursement de la totalité du Crédit

Périodicité de révision du taux : Mensuelle

Remboursement du Capital : Autorisé à tout moment sans préavis ni pénalité

Frais de dossier : 240 €

Le conseil municipal s'engage, pendant la durée du prêt relai, à créer et à mettre en recouvrement en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.

Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

Tous les membres présents ont signé au registre des délibérations



A collection of approximately 12 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style, with some being more stylized and others more legible. One signature in the middle row is written in blue ink. The signatures are placed below the text of the document, indicating approval by the council members.